



15ème législature

Question N° : 27505	De M. Éric Girardin (La République en Marche - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Bornes de rechargement pour les véhicules électriques	Analyse > Bornes de rechargement pour les véhicules électriques.
Question publiée au JO le : 17/03/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 03/11/2020 Date de renouvellement : 09/03/2021 Date de renouvellement : 02/11/2021 Date de renouvellement : 22/02/2022 Date de renouvellement : 22/02/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Girardin alerte Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les bornes de rechargement pour les véhicules électriques et, plus particulièrement, sur les bornes dont dispose la société IZIVIA, filiale d'EDF, sous la forme du réseau Corri-door. Ces bornes ont la particularité de fonctionner en charge rapide avec des prises compatibles avec tous les modèles de véhicules électriques. Le département de la Marne, contrairement aux départements limitrophes, n'a engagé aucun investissement pour développer un réseau de bornes de rechargement. Ce réseau Corri-door apparaît donc comme une bouée de sauvetage dans ce département pour tous les utilisateurs de véhicules électriques, même s'il n'y a que deux bornes dont l'implantation est réellement pertinente (Somessous et Champfleury). Or, dernièrement, IZIVIA a mis à l'arrêt total les 189 bornes réparties sur le territoire français pour des raisons de sécurité, sans aucune perspective de remise en service. Aujourd'hui, la seule recharge rapide subsistant dans tout le département est celle mise à disposition gracieusement par Ikea, à Thillois, et seulement pendant les horaires d'ouverture du magasin. Aussi, il lui demande si l'État a pris la mesure de ce que représente la fermeture du réseau Corri-door et quelles solutions pourraient être apportées afin de développer l'utilisation du véhicule électrique en France.